
Ouverture d'un Forum électronique pour les Commissions nationales de droit international humanitaire

De nombreux États ont créé des Commissions nationales ou d'autres organes similaires en vue de la mise en œuvre du droit international humanitaire (DIH). Afin d'assister ces organes dans leur tâche de conseil et d'aide aux gouvernements dans la promotion et l'application de ce droit, les Services consultatifs en DIH du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont maintenant ouvert un Forum électronique.

L'objectif de ce nouvel outil est de faciliter l'échange d'informations, de données et d'expérience entre ces Commissions, de développer les contacts entre celles-ci, et d'encourager ainsi les États à adopter à l'échelon national les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le DIH.

La partie principale de ce Forum permet un débat interactif sur des questions portant tant sur des aspects substantiels de la mise en œuvre nationale du DIH que sur le fonctionnement des Commissions.

D'autres sections offrent la possibilité de mettre différents documents et informations concernant la mise en œuvre nationale du DIH à la disposition des autres utilisateurs, tels que des plans d'actions, des rapports annuels, des annonces relatives à des réunions régionales, à la création de nouvelles Commissions, etc.

L'accès à ce Forum est essentiellement limité aux membres des Commissions nationales de droit international humanitaire. Cependant, le CICR peut également permettre à d'autres organisations ou spécialistes intéressés d'accéder au Forum. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès des:

Services consultatifs en
droit international humanitaire
Comité international de la Croix-Rouge
19. av. de la Paix
CH - 1202 Genève
Tél.: +41 22 734 60 01
Fax: +41 22 733 20 57
E-mail: advisoryservice.gva@icrc.org